

Bilan de compétences (10h d'entretiens)

Vous vous questionnez sur votre avenir professionnel ? Sur la suite à donner à votre carrière ? Sur une reconversion ?

Nous vous accompagnons dans votre réflexion grâce au bilan de compétences. Le bilan de compétences, c'est 3 mois pour trouver votre voie.

1er RDV gratuit et sans engagement :

Dès réception de votre demande, nous vous contacterons dans les 48h pour un premier rendez-vous gratuit.

Avant de vous lancer, EAS Formation vous accueille et vous présente l'organisme, le cadre légal, les objectifs, les possibilités de financement, le déroulé, la durée et les outils utilisés. Après vous être décidé, le bilan comprend obligatoirement trois phases. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre à votre besoin spécifique.

Financement possible avec votre CPF.

Qu'est ce qu'un bilan de compétences :

« Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation » (définition de emploi.gouv.fr). Pour consulter le cadre légal : art. 6313-4/5/8 du code du travail . Pour en savoir plus, rendez-vous sur le PDF joint.

Pour télécharger notre plaquette complète : <https://www.easformation.fr/effectuer-un-bilan-de-competences>

Concrètement :

Le bilan de compétences est une démarche qui dure environ 3 mois via un accompagnement qui représente au total 24h. Celui-ci se compose ici d'entretiens individuels (10h) et d'heures de travail personnel supervisés (14h). Voir le détail des phases dans la rubrique "contenu".

Chaque individu est unique et chaque bilan est différent. Nous vous apportons une réponse adaptée à votre besoin dans le respect de nos valeurs.

Personnes en situation de handicap : Merci de prendre contact avec Carole Chevalier au 07 57 83 86 81 pour étudier ensemble les meilleures conditions d'accueil en formation.

Durée: 24.00 heures (jours) dont 10 heures de face à face

Profils des apprenants

- Toutes personnes se questionnant sur sa situation professionnelle actuelle ou son avenir professionnel
- Les salariés du secteur privé
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi,
- Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques mais dans des conditions similaires aux salariés

Prérequis

- Aucun
- Nous prendrons le temps d'un premier entretien gratuit afin de valider que le bilan de compétences correspond bien à votre besoin

Accessibilité et délais d'accès : 48 heures

Qualité et indicateurs de résultats

Indicateurs de résultats depuis Janvier 2023 : 9,6/10 (au 22/01/24)

Mise à jour du programme : 22/01/2024

Objectifs pédagogiques

Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations

- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

Contenu de la formation

- Phase préliminaire : Analyse de vos besoins et de vos attentes
 - Nous co-construisons la démarche personnalisée de votre bilan de compétences afin de déterminer le format le mieux adapté au regard des objectifs que vous souhaitez atteindre
- Phase d'investigation : centrée sur votre parcours
 - Cette phase va permettre de mettre en évidence : -votre parcours personnel et professionnel, votre profil de personnalité et vos aspirations, vos compétences professionnelles et personnelles ainsi que vos objectifs, aptitudes et motivations
 - Durant cette phase vous construisez votre projet professionnel principal pertinent, ainsi qu'un scénario alternatif, réaliste et conforme à vos aspirations
- Phase de conclusion : validation de votre projet professionnel
 - Le bilan se termine par la remise d'un document synthétisant les résultats. Cette phase sert aussi à « recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels »
- 6 mois après la fin du bilan : rendez-vous de suivi
 - Un rendez-vous de suivi vous est proposé 6 mois après la fin de votre bilan. Ce rendez-vous, réalisé dans le cadre d'un entretien individuel de suivi, permet de faire un point sur la mise en œuvre de votre projet et de répondre aux éventuels problèmes rencontrés dans la phase de réalisation de votre projet

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Notre équipe est constituée de professionnels de l'accompagnement et de la formation ayant également une bonne connaissance de la vie en entreprise.

Nous nous appuyons sur plusieurs compétences (formation, coaching, psychologie, accompagnement à la transition professionnelle, accompagnement à l'entrepreneuriat...) et de nombreux outils permettant d'accompagner chaque personne de façon spécifique. Notre approche intégrative nous permet de prendre en compte la personne dans son intégralité (vie professionnelle, personnelle, familiale...) et de nous adapter à ses problématiques, besoins et évolutions.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil du bénéficiaire dans une salle dédiée aux entretiens / ou en digital
- Questionnements, photolangages, tests, protocoles...

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Tout au long de l'accompagnement des outils sont mis à votre disposition et les éléments restitués pourront vous servir tout au long de votre carrière professionnelle
- Une synthèse récapitulant l'ensemble de votre parcours de bilan vous sera remis à l'issue de l'accompagnement
- Formulaire d'évaluation de la formation

Prix indicatif (se reporter à la version digitale pour plus de précision) :

1600 € pour les particuliers

2400 € pour les entreprises